

Convocqué le 30/09/24, le conseil s'est réuni le 11/10/24 à 18h30

Secrétaire : T. Nonnotte

Absente : P. Tzeze (procuration à G. Cuenot)

→ Zone d'Accélération pour les Energies Renouvelables
A l'unanimité le conseil décide de proposer → 16/24
la parcelle boisée constituée par les coupes 22 et 23
situées au dessus de l'A36.

→ Bail à Forme - reconduction - - - - - 17/24
Le conseil décide de reconduire le bail, concernant
la parcelle ZA 1, avec le GAEC Robert Anthony
pour une durée de 6 ans à compter du 31/12/2024.

→ CLECT - 2024 - - - - - 18/24
A l'unanimité le conseil valide la décision de la CLECT
relative à l'évaluation des charges transférées 2024
qui sont inchangées pour Braillays :
* F : - 1075 € ; I : - 3462 €

→ ONF - Etat d'assiette 2025 - - - - - 19/24
L'année 2025 sera une année blanche : sans recette ni travaux
Les coupes 8 et 10 feront l'objet d'élucidations d'intérêt
aux affouagistes.

→ Adhésion au CNAS dès 2025 - - - - - 20/24
Il s'agit d'une adhésion à un centre national d'actions
sociales pour les agents. Le coût pour Braillays
serait 35,18 €
Avis favorable à l'unanimité.

→ Décisions :

• Défense Extérieure Contre l'Incendie

Après un exposé très complet de T. Nonnotte au
moyen d'une vidéo projection, le conseil reconnaît
la qualité du travail fourni sur ce dossier
et donne un avis favorable :

- sur le complément à afforder pour assurer
une couverture des risques complète sur
l'ensemble du village
- pour une saisine de GBM aux fins d'apporter
une assistance à maîtrise d'ouvrage qui nous
permettra, notamment, de chiffrer les travaux à
réaliser.

• TIC Automne 2024

La date du 16 Novembre est retenue

→ Divers points :

* Le balayage de la voirie sera réalisé
la semaine 45.

* Concernant la voirie, GBM organise une
campagne de diagnostics amiante HAT.
Braillays ne devrait pas être impactée dans la
mesure où la réalisation des enrobés est récente.

* Assurance Multirisques :
La commune est assurée par Allianz, qui, depuis
3 ans, augmente de 10% sans motifs et
reste muet à vos demandes.
Le maire, après avoir contacté plusieurs compagnies
a proposé de retenir Groupama, qui, pour
la même couverture de risques propose une
quittance de moins 500 euros (1800 au lieu de 2300)
Avis favorable du conseil.

* PLUI :

L'état d'avancement du document vous autorise
à penser qu'il ne sera pas arrêté avant les
prochaines élections (mars 2026)

* Formation Gestes aux premiers secours :
assurée par l'Union Départementale des Sauteurs
Pompier le 05/10/2024 a réuni 10 stagiaires
toute la journée à la mairie
Félicitations aux récipiendaires
Celle formation est financée par la Commune.

* Un ramassage des déchets le long des chemins
et voies a été effectué par les "éclaireurs
de France"
Merci à eux.

La séance est levée à 20h20.

Le Maire, Le Secrétaire, Les Conseillers,